

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; *Trésorier* : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Étranger.	50 —

2.044 Membres	<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98
---------------	---------------------	----------------------------------

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 8 Mars, à 20 h. 30.

1^o *Vote sur l'admission de :*

M. VALETTE Léonce, industriel, 27 bis, avenue Esquirol, Lyon, *Ephéméroptères*, parrains, MM. les D^{rs} Massia et Bonnamour. — M. le chanoine A. CARPENTIER, professeur de botanique, 13, rue de Toul, Lille (Nord), parrains MM. Viret et D^r Bonnamour. — M^{me} MAZENOT, 21, rue Childebart, Lyon, parrains MM. Viret et D^r Bonnamour. — M. PRAVIEL G., chef de travaux à l'Institut agronomique, 16, rue Claude-Bernard, Paris, *Lépidoptères*, parrains MM. les D^{rs} Riel et Bonnamour. — M. PASSAS Marcel, 21, rue Tête-d'Or, chez M^{me} Ducreux, Lyon, *Botanique*, parrains MM. Perra et Champremier. — M. MILO BURLINI, Ponganokeuch, Trevisa (Italie), parrains M. G. Coen et D^r Bonnamour. — M. PETIT (René), 17, rue Raspail, Roanne (Loire), parrains MM. Card'et Plasse.

2^o Projet de circulaire pour la cotisation scolaire.

3^o Questions diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 12 Mars, à 17 heures.

1^o MM. BOISSIEUX et LE COARER. — Présentation d'un Orvet pourvu de ses pattes et vivant.

2^o M. ROGER. — Sur quelques Pectens actuels.

3^o M. le D^r ARCELIN. — Étude des principales manifestations artistiques rencontrées à Solutré.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 14 Mars, à 20 h. 15.

1^o M. QUENEY. — *Primula vulgaris* Huds. et *Primula atlantica* Maire et Wilczek.

2^o M. PERRA. — Sur *Omphalodes verna* en Saône-et-Loire.

3^o M. NÉTIEN. — Documents pour servir à l'histoire de la géobotanique lyonnaise.

4^o Présentation de plantes fraîches.

localité toute différente : sur les bords de l'Azergues, entre le pont de Morancé et Lucenay. Il y a là des terrains vagues, riches en bonnes espèces, très secs, à sol de sables et cailloux laissés par les crues de la rivière, et où foisonnent les *Artemisia* sur lesquelles vit *scutosa*. Ces terrains bordent la rive gauche sur plusieurs kilomètres, et sont moins étendus sur la rive droite. *Scutosa* était abondant sur la rive gauche le 14 août, à la hauteur de Lucenay, et le 16 août, à la hauteur de Morancé (2^e génération).

Scutosa existe-t-il en permanence dans cette localité ? Je pense plutôt qu'il apparaît en nombre certaines années seulement. Le *Catalogue des Lépidoptères français* l'indique de « France centrale et méridionale », mais ne cite aucune localité précise du Midi ou de la région méditerranéenne, mais seulement du centre-sud et surtout de l'ouest. *Scutosa* vient-il chez nous par l'ouest ? C'est possible, mais il faudrait connaître mieux sa distribution géographique pour pouvoir l'affirmer.

Au risque de gâter un peu cette histoire de centenaire, je dois à la vérité d'avouer que, le 9 juin 1929, j'avais déjà pris un exemplaire unique de l'espèce, sur la rive droite, près des Chères, où je ne l'ai pas revu cette année : c'était un messager annonciateur de la belle récolte que je devais faire 100 ans après DONZEL.

Heodes hippothoë L. *rutilus* Wern. — Espèce célèbre parmi les diurnes, car le type *hippothoë* a disparu d'Angleterre et de ses stations françaises, et seules les collections anciennes, comme celle de DONZEL, le possèdent de cette provenance. La race *rutilus*, moins grande, est-elle aussi en voie d'extinction progressive ? Peut-être, mais ce ne doit pas être vrai partout. *Rutilus*, signalé de Grenoble et de bien d'autres localités françaises, ne l'était pas de nos environs. Or, j'en ai pris un ♂ le 6 août 1930 dans les marais de la Verpillière-Frontenas, un ♂ le 1^{er} août 1935, près de l'étang de Moras (malheureusement détruit par accident), et enfin, j'ai été très surpris d'en voir voler plusieurs le 29 août 1937, sur la rive nord du marais des Échets, où j'avais cependant chassé plusieurs fois à pareille époque ; je n'ai pu y saisir qu'une ♀ défrachée.

Je n'ai donc qu'un exemplaire lyonnais convenable, et n'en possède qu'un autre, de Margut (Ardennes), 4 juin 1919. Ces deux exemplaires diffèrent assez : le lyonnais est plus grand, avec un point discoïdal bien net. Se rapprocherait-il de la race bordelaise *burdigalensis* D. Lucas ? Impossible de l'affirmer d'après un exemplaire unique. Je ne peux que recommander à nos collègues la recherche dans la région de cet intéressant papillon.

Notules entomologiques.

V. — CAPTURE DE *Ceutorrhynchus Fairmairei* BRIS. A LA BÉRARDE (ISÈRE).

Par le D^r BONNAMOUR.

Dans la sortie de la Société Linnéenne à la Bérarde (3 juillet 1936), j'ai eu la chance de capturer deux exemplaires du rare *Ceutorrhynchus Fairmairei* Ch. Bris.

Ce *Ceutorrhynchus* a été décrit en 1880 (*Société Entomologique de France*, 24 novembre) (et non en 1860, comme le dit Reitter, *Catalogus*, 2^e éd., 1906)

par Charles Brisout de Barneville. Il se distingue de suite de tous les autres *Ceutorrhynchus*, par sa grande taille et la longueur de son rostre. De 4 mm. de long, il a le dessus du corps entièrement recouvert d'une squamosité blanche assez dense, maculée de petites taches d'un brun obscur, placées sur les côtés latéraux et le disque antérieur du prothorax, sur les intervalles alternes des élytres, et une plus grande allongée, sur le milieu de la suture. Le rostre est cylindrique, arqué, rugueux et squamuleux, plus long que la tête et le prothorax. Celui-ci est obscurément bituberculé, couvert d'une ponctuation confluyente et rugueuse, avec un canal court et profond devant l'écusson. Les cuisses sont distinctement dentées ; chez le mâle, les quatre tibias postérieurs sont armés à leur extrémité interne d'une petite épine dirigée en dedans.

La détermination de cet insecte m'a été confirmée par M. JACQUET et par M. HUSTACHE que je suis heureux de remercier ici de leur obligeance.

HOFFMANN (*Revue française d'Entomologie*, 1934, p. 88) a décrit la variété *stigmatica* sur deux mâles devant de Saint-Martin-de-Vésubie (Alpes-Maritimes) dont les interstries sont munis de taches brun foncé formant un dessin en damier très tranché, et le prothorax porte deux taches latérales brunes.

HUSTACHE en 1934 (*Bulletin de la Société Entomologique de France*, p. 382) en avait décrit une variété *Falcozi*, venant de la Cluse en Dévoluy (Falcoz) différente du type par les taches moindres, le rostre plus court, plus épais et plus courbé, le prothorax plus court, plus large, bien plus fortement étranglé derrière le bord antérieur, le dessin élytral plus tranché, les taches d'un brun foncé presque noir, les tibias rouges. Mais en 1930 (*Bulletin de la Société Entomologique de France*, 11 juin, p. 195), il a érigé cette variété en espèce du groupe *campestris* Gyll. sur le vu d'une femelle venant du Mont Ventoux.

On ne connaît pas les mœurs de *Ceutorrhynchus Fairmairei*. HOFFMANN dit qu'à Saint-Martin-Vésubie, il vit sur *Marrubium vulgare* L. (Labiée) en juillet. Mais HUSTACHE a exploré cinq à six fois cette localité sans en récolter un exemplaire. Il ajoute (*in litt.*) qu'il l'a recherché également en vain aux environs de Briançon, au col d'Isoard où M. FAGNIEZ l'avait capturé, et qu'il n'y a pas aperçu le moindre pied de *Marrubium*.

Je l'ai capturé le 3 juillet, à la Bérarde (Isère), en touchant sur le bord d'un sentier ; mais les botanistes de notre excursion, qui ont relevé toutes les plantes de la région, n'ont pas signalé la présence de *Marrubium*.

L'aire de distribution de *Marrubium* est du reste très répandue. Par contre, celle de *Ceutorrhynchus Fairmairei* est très restreinte, localisée aux Alpes françaises et italiennes. Elle s'établit comme suit :

Alpes-Maritimes : Saint-Martin-Vésubie (Hoffmann).

Basses-Alpes : col d'Alloz (Fagniez).

Hautes-Alpes : Briançon, Mont-Genèvre (L. Fairmaire), col d'Isoard (Fagniez).

Savoie : Lans-le-Bourg (Pic).

Isère : la Bérarde (Bonnamour).

Italie : Tyrol italien.